

ÉTATS-UNIS

**Un appel au respect de la
dignité humaine**

Index AI : AMR 51/099/00

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« En appliquant la peine de mort à des enfants, les autorités américaines foulent aux pieds les principes les plus élémentaires qui sous-tendent le respect de la dignité humaine et de la justice », a déclaré ce jour (jeudi 15 juin 2000) Amnesty International en appelant le président Bill Clinton, le vice-président Al Gore et le gouverneur du Texas George W. Bush à prendre position contre l'application de la peine capitale aux mineurs, qui est prohibée par le droit international.

L'organisation de défense des droits humains demande à ces trois autorités de condamner la récente exécution en République démocratique du Congo (RDC) d'un adolescent de quatorze ans, Kasongo, et

d'empêcher que la même violation du droit international ne se produise aux États-Unis la semaine prochaine.

« Aujourd'hui, à la veille du XXI^e siècle, la plupart des gens n'hésiteraient pas une seconde à condamner sans réserve l'acte odieux que constitue une telle exécution, mais cela ne sera peut-être pas aussi facile pour ces dirigeants américains, a fait observer Amnesty International.

« Un petit nombre de pays persistent à bafouer les dispositions du droit international interdisant l'application de la peine de mort à des personnes reconnues coupables de crimes commis alors qu'elles avaient moins de dix-huit ans, mais aucun ne peut rivaliser avec les États-Unis. »

Un Afro-Américain, Gary

Graham, doit être exécuté par injection létale au Texas le 22 juin, pour un crime perpétré alors qu'il était âgé de dix-sept ans.

« Si le cas de Kasongo diffère de celui de Gary Graham quant aux circonstances de l'affaire, tous deux se caractérisent par la même violation du droit international liée à leur âge, a souligné Amnesty International.

« Il est trop tard pour que ceux qui ont violé le droit à la vie de Kasongo puissent faire machine arrière, mais ceux qui ont le pouvoir de décider du sort de Gary Graham peuvent encore infléchir leur ligne de conduite et modifier le jugement que l'Histoire portera sur eux », a ajouté l'Organisation.

Les procès de ces deux personnes n'ont pas été conformes aux normes internationales les plus élémentaires. Reconnu coupable de meurtre par un

« Les autorités du Texas se

tribunal militaire, Kasongo s'est vu dénier le droit d'interjeter appel devant une juridiction supérieure et a été passé par les armes dans la demi-heure qui a suivi le prononcé du verdict.

En revanche, Gary Graham, également connu sous le nom de Shaka Sankofa, doit être prochainement exécuté au terme de presque vingt années de procédure. Il a été privé du droit à une assistance judiciaire appropriée lors de son procès en première instance et déclaré coupable sur la foi des déclarations d'un seul témoin oculaire, dont la crédibilité a été mise en question. De nombreux éléments à décharge n'ont pas été examinés par la justice en raison de l'incompétence de ses avocats. Condamné à mort pour le meurtre de Bobby Lambert, tué en 1981, de sérieux doutes subsistent quant à sa culpabilité.
préparent à exécuter Gary Graham

alors qu'il apparaît de plus en plus clairement que l'application de la peine capitale aux États-Unis est source d'erreurs judiciaires, a déploré Amnesty International. Son cas illustre de manière exemplaire les innombrables lacunes qui caractérisent le système pénal américain en matière d'application de la peine de mort. »

Informations générales

En janvier 2000, le gouverneur de l'Illinois, George Ryan, a instauré un moratoire sur les exécutions en raison du nombre « honteux » d'erreurs judiciaires commises dans cet État dans des affaires de crimes passibles de la peine capitale. Son homologue texan, George W. Bush, maintient en revanche que toutes les personnes exécutées dans son État depuis qu'il y exerce les fonctions de gouverneur – plus de 130 à ce jour – étaient coupables des crimes qui leur étaient reprochés. Le *Chicago Tribune* avait publié une étude révélant les failles du système d'application de la peine capitale en Illinois peu avant la suspension des exécutions par le gouverneur

George Ryan ; ce même journal a fait savoir cette semaine que « les problèmes auxquels est confronté l'Illinois se posent avec la même acuité au Texas ». Il a ajouté que le Texas avait exécuté des dizaines de détenus condamnés sur la base de preuves sujettes à caution ou d'expertises psychiatriques douteuses et défendus par des avocats qui s'étaient montrés particulièrement peu combattifs pendant l'audience sur la culpabilité et qui avaient été ultérieurement radiés du barreau ou suspendus.

Par ailleurs, une nouvelle étude portant sur toutes les condamnations à mort prononcées entre 1973 et 1995 a conclu que ces affaires avaient été « entachées d'erreurs de manière persistante et systématique ». Réalisée par la faculté de droit de l'université de Columbia et publiée le 12 juin dernier, cette étude établit que les tribunaux ont décelé de graves erreurs dans 68 p. cent de ces affaires, pourcentage qui laisse subsister de « sérieux doutes quant à notre capacité à les identifier toutes ».

Le 7 juin, le gouverneur du

Maryland, Parris Glendening, a empêché l'exécution d'Eugene Sherman Colvin-El, en déclarant : « On ne peut décemment procéder à une exécution lorsqu'il subsiste le moindre doute. » Or les incertitudes qui subsistent concernant le cas de Gary Graham sont patentées.

Depuis le début de l'année, 47 personnes ont été exécutées aux États-Unis, soit une moyenne de deux par semaine. Sur ces 47 personnes, 21 ont été tuées au Texas. Sur les 645 personnes exécutées sur le territoire américain depuis la reprise des exécutions en 1977, 220 d'entre elles ont été exécutées au Texas. Au cours de la seule année 1999, les États-Unis ont procédé à 98 exécutions et n'ont été devancés en la matière que par la Chine, l'Iran, l'Arabie saoudite et la RDC. ?

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez consulter le document d'Amnesty International intitulé *United States of America: An Appeal to President Clinton, Vice-President Gore and Governor Bush of Texas to condemn one illegal execution and stop another*

[États-Unis. Amnesty International appelle le président Clinton, le vice-président Gore et le gouverneur Bush du Texas à condamner une exécution illégale et en empêcher une autre], que vous pouvez vous procurer auprès du Service de presse de l'Organisation.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez également contacter notre Service de presse, à Londres, au 44 207 413 5566, ou consulter notre site web :

<http://www.amnesty.org>